



HAL
open science

Licence Psychologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Psychologie. 2015, Université de Bordeaux. hceres-02037615

HAL Id: hceres-02037615

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037615v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Psychologie

- Université de Bordeaux

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences de l'Homme

Établissement déposant : Université de Bordeaux

Établissement(s) cohabilité(s) :/

La mention de licence Psychologie de l'Université de Bordeaux est organisée en 6 semestres de 3 ou 4 Unités d'enseignements (UE) chacun. La première année est une année généraliste, commune aux étudiants inscrits en psychologie et en sociologie avec des UE fondamentales (psychologie et sociologie) et des UE relatives à d'autres champs disciplinaires (sciences politiques, sciences de l'éducation, neurobiologie, philosophie, ...). La seconde année (L2) est une année d'orientation, les étudiants inscrits choisissant une UE mineure de sociologie. On compte 3 UE pour le semestre 3 et 4 UE pour le semestre 4. Contrairement à la première année de Licence (L1), des enseignements spécifiques à la mention choisie sont proposés et déclinés sous forme d'options. La troisième année (L3) est une année de spécialisation et est spécifique aux étudiants inscrits dans la mention psychologie. Les semestres 5 (3 UE) et 6 (4 UE) comportent des enseignements en clinique, des enseignements en psychologie cognitive et sociologie cognitive et en neurosciences cliniques. En L3, les étudiants peuvent également s'inscrire dans un parcours aménagé « Label Profession de l'enseignement ». La L3 comporte également un stage obligatoire d'observation dans l'UE « Connaissance du monde professionnel » qui permet un premier contact avec le monde du travail. La poursuite d'études après l'obtention de la licence de Psychologie permet aux étudiants d'intégrer les masters professionnels mention Psychologie avec pour spécialité la psychologie clinique, la psychologie du travail et de la vie sociale, et la psychologie de l'éducation, développement et handicap de la petite enfance à l'adolescence, ainsi que le master recherche mention Psychologie. Les étudiants peuvent également se présenter à des concours dans les domaines du social, de la communication, du commercial. La licence de Psychologie fait partie du champ de formations Sciences de l'Homme .

Avis du comité d'experts

La formation de licence *Psychologie* a pour objectifs de fournir aux étudiants des outils méthodologiques forts, de construire une culture générale en Sciences humaines et sociales (avec une grande pluridisciplinarité), d'apporter une formation fondamentale en psychologie (concepts et paradigmes), d'accroître les connaissances dans des champs annexes de la psychologie (neurobiologie et neurosciences), et d'apporter des compétences qui permettront aux étudiants de s'insérer professionnellement dans les différents secteurs de la vie sociale et économique. Les perspectives professionnelles concernent les secteurs du social, de l'enfance, de la vente, des services, des collectivités locales et de la fonction publique d'état. De ce fait, elle répond de manière cohérente et lisible aux objectifs des licences générales. La licence est structurée selon une logique de spécialisation progressive avec une première année commune avec la mention de licence *Sociologie* comprenant des unités d'enseignement (UE) d'ouverture à d'autres disciplines du secteur sciences humaines et sociales, une deuxième année d'orientation comprenant une majeure en psychologie et une mineure en sociologie et une troisième année de spécialisation, plus spécifique à la psychologie avec un jeu d'options sur les différentes sous-disciplines (psychologie cognitive, du développement, différentielle, sociale, du travail et psychopathologie). Elle comprend également des enseignements de neurobiologie et de méthodologie. En revanche, quel que soit le niveau, aucun enseignement de statistiques n'est spécifiquement mentionné sous forme d'unité d'enseignement (UE) ou d'élément constitutif d'une UE, que ce soit en cours magistral (CM) ou en travaux dirigés (TD), ce qui est extrêmement inhabituel pour une formation en psychologie. Si un tableau (page 6 du dossier) fait état de l'existence d'un parcours « métiers de l'enseignement » en L3, aucune autre précision n'est donnée à ce sujet. Le volume horaire global est de 1271 heures sur les trois années, volume largement inférieur au seuil minimal de 1500 imposé par l'arrêté licence. Il est regrettable que le dossier ne précise pas le contenu précis des enseignements, rendant ainsi impossible l'appréciation de leur cohérence avec les objectifs de la formation.

La mention de licence psychologie fait partie du champ *Sciences de l'Homme*. C'est une des quatre mentions regroupées au sein d'une licence commune Sciences humaines et sociales (SHS) de l'Université de Bordeaux, ne correspondant pas à une mention de licence, mais étant plutôt à comprendre comme la fédération de quatre mentions : *Psychologie, Anthropologie, Sociologie et Sciences de l'éducation*. Ainsi, les deux premières années de licence de psychologie ont en commun de nombreuses passerelles avec la sociologie. En licence de psychologie, les partenariats socio-économiques sont lisibles à partir de la L2 mais restent peu nombreux. En effet en L2, une quarantaine de professionnels participent à une table ronde sur la connaissance du monde professionnel et proposent des lieux de stages aux étudiants, même si rien de semble formalisé en termes d'environnement socio-économique. La licence de psychologie s'appuie sur le laboratoire de psychologie, santé et qualité de vie (EA4139) ainsi que sur le Centre d'évaluation et de recherche universitaires en psychologie (CERUP) situé dans les murs de l'Université. Il n'y a pas de données dans le dossier sur les partenariats internationaux. Par contre, dans le dossier champ (page 16), les principales conventions et partenariats en lien avec les universités étrangères sont cités. Cependant, nous n'avons aucune information précise sur la répartition des étudiants licence et master en termes de mobilité.

L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire et non spécifique à l'enseignement de psychologie. Elle est composée d'enseignants chercheurs représentant les champs disciplinaires différents : statistiques, neurosciences, anglais, sociologie, anthropologie, philosophie et sciences de l'éducation. C'est à cette occasion que l'on apprend qu'il doit y avoir une formation en statistiques (mais sans que ce soit indiqué sous forme d'enseignement ; voir remarque plus haut) et de philosophie dans la licence (le dossier manque d'informations sur ce point). La formation est pilotée par la directrice du département de psychologie, Maître de Conférences Habilitée à Diriger des Recherches (MCF-HDR) qui est également citée comme coordinatrice de la formation. Les responsables pédagogiques d'année, une responsable du tutorat, ainsi que deux secrétaires pédagogiques font partie de cette équipe. Nous n'avons aucune information sur les membres extérieurs et aucun professionnel ne semble donc associé à l'équipe pédagogique, ce qui paraît dommage dans la perspective d'une orientation professionnelle dès la fin de la licence. Les étudiants sont invités aux réunions de manière ponctuelle. Une commission pédagogique (réunion de l'équipe) se réunit en début et en fin de semestre. Ces réunions ne semblent pas couvrir l'ensemble des besoins à un niveau pédagogique. Les responsables d'années sont en lien avec les délégués étudiants des trois années de licence, ainsi qu'avec les tuteurs de licence 1.

Les effectifs en L1 sur les trois dernières années (en ne prenant en compte que les nouveaux entrants) augmentent légèrement (519 en 2011-2012, 541 en 2012-2013, et 577 en 2013-2014). En L2 et L3, les effectifs sont assez élevés pour les trois dernières années par rapport à ceux de la L1. Pour la L2 : 643 (011-2012), 536 (2012-2013) et 473 (2013-2014) inscrits et pour la licence 3 : 524, 598 et 507 inscrits. Les taux de réussite sont donnés pour 2011-2012 et 2012-2013 mais nous n'avons pas d'éléments quantitatifs pour 2013-2014. En L1, le taux de réussite s'élève à 58% en 2011-2012 et 48% en 2012-2013. Le dossier précise que les bacheliers issus de filières générales réussissent mieux en L1 que ceux issus des filières technologiques ou professionnelles, mais le taux d'abandon indiqué dans le dossier champ ne dépasse pas 4% ce qui est très faible. En L2, le taux de réussite est de 73% en 2011-2012 et de 58% en 2012-2013 (moyenne de 65%). Le taux de réussite moyen pour la L3 est de 60%. Ils apparaissent donc plutôt élevés en L1 et un peu faibles en L3. Le taux de réussite de la licence en trois ans a pourtant augmenté depuis trois ans. Il est passé de 20% en 2007 ce qui paraît très faible à 33% en 2010 (21% dans le dossier champ) mais 40% des étudiants valident leur licence en 5 ans, ce qui semble bien long au regard d'autres licences du même domaine. 70% des diplômés de L3 poursuivent leur étude en première année de master, mais la question des débouchés ou des emplois occupés par les 30% restant n'est pas analysée à la sortie de la Licence.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>La recherche a toute sa place dans la licence de psychologie, que ce soit en L1, en L2 ou en L3. Dès la L1, et sur les deux semestres, des enseignements de méthodologie de la recherche sont dispensés. En L2, les étudiants réalisent une étude expérimentale en groupe et en L3 ils font un travail d'étude (TER) sur une thématique allant de l'étude bibliographique à la problématique et aux hypothèses (sans aller jusqu'au recueil de données et aux analyses). Le laboratoire de psychologie (Santé et qualité de vie - EA 4139) ainsi que le CERUP (centre d'évaluation et de recherche universitaires en psychologie) mettent à disposition leurs locaux pour participer à la formation des étudiants à la recherche.</p>
------------------------------	--

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Bien qu'il s'agisse d'une licence générale, la professionnalisation est au cœur de la formation. En L2, au semestre 4, les étudiants suivent une UE : « Connaissance du monde professionnel » et ont des séances d'accompagnement de cet enseignement. Des tables rondes avec les professionnels sont organisées, ainsi que des rencontres sur le terrain. En L3, au semestre 6, ils assistent à une UE « Outil et méthode Stage de découverte du monde professionnel. » La réalisation de ce stage de découverte de 100 h est obligatoire pour tous les étudiants. Les lieux de stage choisis par les étudiants concernent les secteurs éducatifs, sanitaire, social, et le monde de l'entreprise. Ces deux UE sont animées notamment par un personnel du SCUIO (Service Universitaire d'Information et d'Orientation), mais pas par des professionnels. Enfin, des ateliers proposés par le SCUIO sur la base du volontariat des étudiants sont ouverts. La professionnalisation passe également par les disciplines transverses comme les TICE et les langues qui sont dispensées durant les trois années de Licence. Enfin, la mission d'appui à l'orientation et l'insertion professionnelle (MAOIP) qui regroupe le SCUIO et le BAIP (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle) travaillent de manière concertée avec le responsable de l'UE « connaissance du monde professionnel » en L2 et L3.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les étudiants doivent faire un stage d'observation obligatoire de 100 heures en L3 au semestre 5 ou 6 pour se confronter au monde professionnel. Ce stage a lieu dans des milieux très divers comme le secteur éducatif, sanitaire, social ou des ressources humaines, autant de secteurs qui représentent des débouchés possibles pour de futurs psychologues. Ce stage donne lieu à la rédaction d'un rapport avec une évaluation du maître de stage et à des séances de suivi au sein de l'université. Cependant, ce stage n'est validé par aucun ECTS, ce qui peut paraître peu motivant pour les étudiants et qui est incompatible avec l'arrêté licence de 2011 et les décrets sur les stages. Des stages optionnels sont également proposés aux étudiants durant tout leur cursus de Licence, mais aucun crédit ECTS ne leur est alloué. Il n'y a pas de projets tutorés pour les étudiants de licence. Le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) a mis en place à titre expérimental une enquête pour évaluer l'adéquation des stages avec les objectifs attendus.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Il n'y a aucun élément significatif dans le dossier licence sur la place de l'international, mis à part les enseignements d'anglais qui, d'après le dossier, devraient être renforcés. Cependant, le dossier « champ » indique différents partenariats et conventions internationales et européennes, conventions ERASMUS et CREPUQ et liste 33 mobilités entrantes et 27 sortantes en psychologie pour l'année 2013-2014. On ignore toutefois les parts respectives de la licence et du master dans ces échanges bien qu'ils soient plus probables au niveau licence. Le nombre d'étudiants étrangers inscrit avec le titre d'accès en licence de psychologie est stable sur les trois dernières années mais très faible (1% en 2013-2014). L'international reste donc à développer.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le dossier mentionne une sélection des étudiants à l'entrée en L1 du fait de la mise en place d'une limite de capacité d'accueil, sélection faite par dossiers et par tirage au sort. On peut s'interroger sur la présence d'une sélection sur dossier, à moins qu'elle soit restreinte aux étudiants ne provenant pas de l'académie. On notera également que l'annexe descriptive au diplôme (ADD) stipule dans les conditions d'accès à la formation qu'il faut être détenteur d'un baccalauréat général (S, ES et L). Un recrutement qualitatif est donc mis en place avec les bacheliers issus de baccalauréats technologiques et professionnels exclus. Il convient de rappeler que cette pratique est contraire à la loi. De par son tronc commun important avec la licence de sociologie et les enseignements d'ouverture, les passerelles offertes aux étudiants vers les autres mentions de licence du domaine SHS sont</p>

	<p>possibles et nombreuses, notamment en L1 et L2. Elles sont particulièrement faciles avec la licence de sociologie. On peut cependant se questionner sur les passerelles possibles avec les autres mentions de licence (<i>Anthropologie</i> et <i>Sciences de l'Education</i>).</p> <p>Le dispositif d'aide à la réussite est proposé par un tutorat d'accueil lors de la journée de rentrée (permanences, cours tutorés, forum via plateformes numériques de type moodle.). L'aide à la réussite devrait pouvoir être améliorée par des dispositifs plus qualitatifs. Il n'y a pas de remise à niveau préalable ou en cours de formation.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les modalités d'enseignements sont en présentiel et il n'y a pas de formation à distance. On ignore la part prise par les CM et les TD sinon que le nombre de séances de TD est indiqué dans le dossier comme étant faible. Concernant la place du numérique, des plateformes numériques sont proposées aux étudiants pour la diffusion d'informations, des cours en vidéo ou audio (entre 25 et 50% des crédits ECTS), des exercices avec pour certains des corrections ; des entraînements aux examens. Des dossiers peuvent également être mis en ligne ainsi que des QCM (tests de connaissance). Les plateformes numériques utilisées sont MOODLE, et ApprenToile. Il y a également des outils collaboratifs pour des forums de discussion entre étudiants et des outils de partage d'informations. L'équipe pédagogique a bénéficié d'un accompagnement pour la mise en place des ressources numériques. Le numérique a donc toute sa place dans cette licence. Il existe des aménagements spécifiques pour les étudiants en situation de handicap ou pour les sportifs de haut niveau, mais il n'est pas fait mention d'un aménagement pour les étudiants salariés.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>La proportion de contrôles continus (CC) et contrôles terminaux (CT) est indiquée dans le dossier Champ : elle est de 40%-60%. Les QCM sont majoritaires en L1 et L2. Le dossier ne comporte pas le découpage en ECTS et il faut aller les chercher dans l'ADD et la fiche RNCP. Malheureusement, ces deux sources sont contradictoires tant dans le découpage des UE que dans la répartition des ECTS. La constitution, le rôle et les modalités de réunion des jurys sont classiques.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Il existe un supplément au diplôme (ADD) mais pas de portefeuille de compétence (information donnée page 30). Il est cependant mentionné page 4 du dossier, qu'un PEC (portefeuille d'expériences et de compétences) est mis à la disposition des étudiants accessible via internet et que l'étudiant le construit progressivement tout au long de son parcours. Il paraîtrait opportun de clarifier cette contradiction. Comme souligné précédemment, l'ADD est présente mais comporte des points problématiques.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés ne se fait pas à la sortie de la licence car 70% d'entre eux poursuivent en master (information confirmée par le dossier Champ). Mais on ne sait pas s'il s'agit du master de psychologie ou d'autres masters, pas plus que l'on ne sait ce que deviennent les 30% restants. Il n'y a pas de données sur les étudiants inscrits en L3 qui ne valident pas leur troisième année.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Un conseil de perfectionnement est mis en place et comprend des enseignants (dont le porteur de la mention et les responsables pédagogiques d'année et des délégués d'année), des étudiants (représentant des associations étudiantes), des professionnels et des BIATSS. La fréquence des réunions n'est pas détaillée dans le</p>

	<p>dossier. L'équipe pédagogique est en charge de l'évaluation des formations, sous forme de questionnaire papier-crayon ou via une diffusion électronique. Les résultats sont consultables et en fin d'année, et les responsables d'année font le point sur les enseignements évalués pour d'éventuels ajustements durant le contrat (chaque année). Cette évaluation des enseignements n'est pas institutionnalisée et se fait sur la base du volontariat. Les étudiants évaluent leur formation mais nous n'avons pas d'information sur les points évalués et les critères utilisés.</p>
--	---

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Une place importante à la formation à et par la recherche.
- Du fait du regroupement de quatre mentions de licence au sein d'un label « licence commune SHS », les passerelles offertes aux étudiants vers les autres mentions de licence du domaine SHS sont possibles et nombreuses.
- Une bonne sensibilisation au monde professionnel à partir de la licence 2 et en L3 grâce à un stage obligatoire de 100h.
- L'utilisation importante du numérique.

Points faibles :

- Le non-respect 1500 heures d'enseignement de l'arrêté licence de 2011.
- Une absence de crédits ECTS pour le stage obligatoire de L3 et la faiblesse des partenariats socio-économiques.
- La place de l'International qui devrait être plus importante en termes de mobilité et d'accueil des étudiants étrangers.
- Un dossier lacunaire sur beaucoup d'aspects comme la maquette des enseignements dont on ignore les contenus et les modalités de contrôle des connaissances, ou la nature de l'équipe enseignante dont on ignore si elle comprend des intervenants professionnels extérieurs.
- Le faible taux de réussite des étudiants en L3 et aucune analyse réalisée sur les débouchés ou emplois occupés à la sortie de la L3.

Conclusions :

La mention de licence *Psychologie* offre une formation pluridisciplinaire (principalement les deux premières années) qui progressivement s'affine pour fournir aux étudiants des compétences spécifiques dans les différents domaines de la psychologie, avec pour principal objectif de permettre aux étudiants de poursuivre un cursus en master recherche ou professionnel dans le domaine de la psychologie. Elle possède de nombreux atouts comme par exemple, sa forte collaboration avec les autres licences du secteur SHS, du fait du regroupement des quatre mentions précitées. Si la présence d'un tronc commun important en L1 est intéressante du fait d'une spécialisation progressive et de nombreuses passerelles, il serait important pour les étudiants que la spécialisation vers les domaines et objets de la psychologie soit plus marquée dès la L2. Ce renforcement des enseignements disciplinaires serait également certainement bénéfique à la réussite des étudiants en L3. Enfin, si 70% des diplômés de L3 poursuivent leurs études en première année de master, il serait intéressant de proposer aux étudiants des débouchés en sortie de licence 2 vers une licence professionnelle, ou en

sortie de L3 pour éviter une entrée massive des étudiants en master 1 (par exemple, une UE en dernière année ciblée métiers du social et/ou de la communication pourrait être envisagée). Le développement de partenaires nationaux et internationaux pourrait favoriser la professionnalisation des étudiants en sortie de L3.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas formulé d'observation.